

# ASSEMBLÉE NATIONALE

26 avril 2019

---

CENTRE NATIONAL DE LA MUSIQUE - (N° 1813)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AC190

présenté par  
M. Bois, rapporteur

-----

### ARTICLE 4

Après la première occurrence du mot :

« spectacles »,

insérer les mots :

« de variétés ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.